

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 12 (1867)
Heft: (16): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 21 Août 1867.

Supplément au n° 16 de la Revue.

SOMMAIRE. — Carabines de cavalerie. — Canons rayés de gros calibre. — Bibliographie. (*Rustow*, campagne de 1866. *Corvetto*, idem.) — Chronique.

ESSAIS FAITS A BIÈRE AVEC LE MOUSQUETON DE CAVALERIE PRUSSIEN PAR UN DÉTACHEMENT DE DRAGONS.

Dans la réunion du 4 août de la Société militaire fédérale, section vaudoise, M. le colonel-inspecteur Quinlet a bien voulu communiquer à l'assemblée quelques renseignements sur le premier essai tenté dans notre pays pour doter la cavalerie d'un armement correspondant aux exigences nouvelles.

Depuis les perfectionnements incessants apportés dans l'armement de l'infanterie et de l'artillerie, le problème de l'avenir de la cavalerie s'est imposé chaque jour d'une manière plus pressante aux méditations des hommes de guerre sans avoir encore reçu, on peut le dire, une solution acceptée par tous. On ne saurait en tout cas méconnaître qu'au milieu des progrès de tous genres qui se sont accomplis autour d'elle, cette arme ne soit restée stationnaire, et que la grandeur et l'étendue de son rôle dans les armées n'en aient sensiblement souffert. La cavalerie qui jusqu'ici pouvait être employée en ligne, par masse ou déployée, qui pouvait culbuter de l'infanterie, enfoncer un carré, alors qu'elle n'avait à essuyer pendant la charge qu'une seule fois le feu de l'adversaire, pourra-t-elle agir de même lorsqu'elle aura la presque certitude que le plus grand nombre de ses hommes et de ses chevaux n'arriveront pas à aborder une infanterie armée du fusil à tir rapide? Nous ne le pensons pas. A l'avenir les charges en ligne ne devront plus être que rarement tentées, les charges en fourrageurs seront préférées et les escadrons ne seront lancés sur de l'infanterie que lorsque cette infanterie aura déjà été fortement entamée par la mousqueterie ou le canon.